

informations communales

Bernex



Numéro spécial Agenda 21 - Octobre 2004

Aux habitants de la commune de Bernex:

Quel développement pour la commune de Bernex?

Quelle qualité de vie pour ses habitants?

Participez au Forum public Agenda 21!



Animation : Jean-Philippe Rapp, journaliste

Le jeudi 21 octobre 2004 dès 20 heures
Salle communale de Luchepelet - Bernex

- 1 Information
- 2 Débat
- 3 Constitution des Ateliers du futur
- 4 Animations
- 5 Collation offerte par la Mairie

Edito

L'affaire de chacun!

On en parle depuis longtemps déjà, chacun ne peut plus l'ignorer: le développement de notre société nous concerne tous. Nous en sommes à la fois les acteurs et les spectateurs, les producteurs et les réalisateurs. La politique s'en est mêlée, les théories à ce sujet ont poussé comme des champignons. Beaucoup s'en font les apologistes: il s'agit du développement durable. Ce concept stipule que le développement ne doit plus se faire au détriment des générations futures, mais au profit d'elles en maintenant un juste équilibre entre les valeurs économiques, sociales et environnementales. En d'autres termes, oui à la croissance, mais pas à n'importe quel prix, ni n'importe comment.

Notre attitude influence quotidiennement notre société. Malheureusement, tous ne l'ont pas encore compris et discernent mal les risques qui pèsent sur notre planète. Beaucoup font preuve d'un aveuglement coupable en ne se rendant pas compte que le

Suite en page 2

agenda

21



commune de bernex

Sommaire

Edito	1	Des domaines d'actions prioritaires pour Bernex	5
Agenda 21 de la commune de Bernex: c'est le moment de s'engager!	2	La participation citoyenne au coeur de la démarche!	6
Qu'est-ce que le «développement durable»?	3	Qu'est-ce qu'un Atelier du futur?	7
Un «Agenda 21»? Pour passer de la théorie à la pratique!	4	Inscription à un atelier du futur	7
Comment l'Agenda 21 est-il organisé à Bernex?	4		

Suite de la page une

monde a profondément changé. Si l'on ne peut pas «encore»(!) empêcher la Terre de trembler, les volcans d'entrer en éruption... nous pouvons déjà intervenir pour repenser, à notre niveau, la façon de nous comporter et d'envisager un Bernex responsable de sa qualité de vie. Un retour à une certaine humilité et à un élan de solidarité inter-génération sont nécessaires. Des axes stratégiques de développement sont à définir dans un agenda communal.

Agenda 21 de la commune de Bernex: c'est le moment de s'engager!

Il y a environ deux ans et demi, le Conseil municipal décidait, en votant un crédit destiné à cet effet, de doter Bernex d'un Agenda 21 communal.

Même si vous en avez certainement entendu parler, vous êtes probablement nombreuses et nombreux à vous poser la question suivante :

Concrètement, qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

Le document que vous tenez entre vos mains est destiné à y répondre, tout en présentant la grande manifestation qui aura lieu le 21 octobre 2004, sous la forme du Forum public.

Que s'est-il passé depuis la décision du Conseil municipal évoquée ci-dessus ?

Les Bernésiens pourraient légitimement se poser la question car ce projet n'a jusqu'ici suscité que peu de débats dans le public. Mais cela va certainement changer et il faut s'en réjouir !

En effet, jusqu'ici le travail s'est concentré sur des aspects plutôt techniques, mais néanmoins indispensables, avec la préparation de deux rapports très complets concernant la situation de la commune de Bernex sur les plans social et économique d'une part, et sur le plan environnemental d'autre part.

Avec la tenue du Forum, on va désormais entrer dans le vif du sujet !

Pour assurer la réussite d'un Agenda 21 communal, qui est en somme un programme d'action pour le 21^e siècle, il est indispensable que la démarche soit

Notre Commune est heureuse de ce Forum qui marque le soutien d'une collectivité à un projet de société qui dépasse largement les divergences politiques en réunissant des pensées complémentaires.

Espérons qu'à Bernex beaucoup vont à leur tour reprendre ce flambeau d'espoir allumé par Robert Hainard, bernésien, et formons nos vœux les meilleurs pour que cet agenda prenne forme et serve à tous.

Le maire :
Alain-Dominique MAURIS

accomplie en concertation étroite avec les personnes qui résident et travaillent dans la commune, dans un esprit de démocratie participative.

Le Forum du 21 octobre prochain est précisément destiné à informer l'ensemble de la population et à constituer, avec toutes les personnes intéressées, les premiers groupes de travail, appelés «Ateliers du Futur».

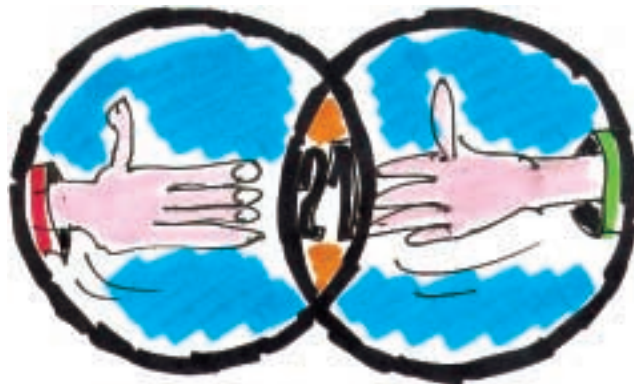
Ces groupes vont traiter les problèmes considérés comme les plus importants ou urgents à résoudre dans la commune. L'Agenda 21 de Bernex devient donc l'affaire de toutes et de tous !

Quels que soient votre âge, vos intérêts personnels, votre sensibilité politique ou votre vision de la société, votre avis compte et vos idées sont précieuses.

Nous espérons vivement pouvoir compter sur votre participation à ce Forum et sur votre inscription à l'un ou l'autre des Ateliers du Futur.

A bientôt et merci d'avance pour votre engagement !

Serge Dal Busco
Conseiller administratif, délégué à l'environnement

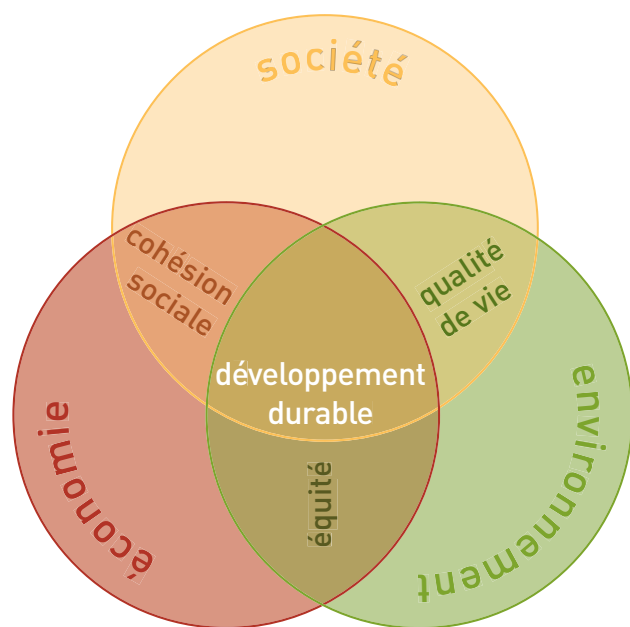


Qu'est-ce que le « développement durable » ?

- C'est une nouvelle vision du monde
- C'est une nouvelle façon de se comporter
- C'est une gestion des ressources de la planète qui ne met pas en péril les bases naturelles de la vie
- C'est une priorité accordée à la précaution et à la prévention plutôt qu'à la réparation
- C'est un pari à gagner pour les générations futures

En bref, une économie performante et une société solidaire dans un environnement qui garantit santé, qualité de vie et bien-être à long terme.

La définition officielle est: «Un développement est durable s'il garantit que les besoins de la génération actuelle sont satisfaits sans porter préjudice aux facultés des générations futures de satisfaire leurs propres besoins» (Commission Brundtland 1987).



La compatibilité entre « Economie », « Société » et « Environnement »

Aujourd'hui, la notion de développement durable est souvent illustrée par trois cercles imbriqués, qui représentent les objectifs qualitatifs que sont un environnement sain, une économie performante et une société solidaire. Cette illustration résume les constatations suivantes :

- Les processus économiques, sociétaux et écologiques sont interdépendants.

Les acteurs, tant privés que publics, ne doivent jamais agir de manière isolée et unilatérale, mais doivent toujours prendre en compte les interférences des trois dimensions du développement.

- Le développement durable a une portée plus vaste que la protection de l'environnement. Pour satisfaire nos besoins tant matériels qu'immatériels, nous avons besoin d'une économie prospère et d'une société solidaire.
- Les effets à long terme des interventions d'aujourd'hui doivent être pris en compte (dimension intergénérationnelle) pour que les générations futures puissent, elles aussi, satisfaire leurs besoins.
- Le développement durable exige un changement structurel à long terme de notre système économique et de notre société, afin de réduire notre consommation de ressources et d'environnement à un niveau supportable à long terme tout en préservant une économie performante et une société solidaire.
- Les interdépendances globales doivent être prises en compte (aspects Nord-Sud). Du point de vue écologique, le style de vie qui prévaut actuellement dans les pays industriels n'est pas transposable au plan global. Or, à long terme, le développement durable a également pour vocation d'améliorer la qualité de vie de cette grande partie de l'humanité qui vit dans une précarité extrême et indigne.

(Source : Office fédéral du développement durable – www.are.admin.ch)

Où en est-on en Suisse et à Genève ?

L'Office Fédéral du Développement Territorial (OFDT-ARE) recense des démarches de développement durable dans les cantons suivants: **Argovie, Bâle-campagne, Bâle-ville, Berne, Fribourg, Genève, Jura, Schaffhouse, Soleure, Tessin, Valais, Vaud et Zürich.**

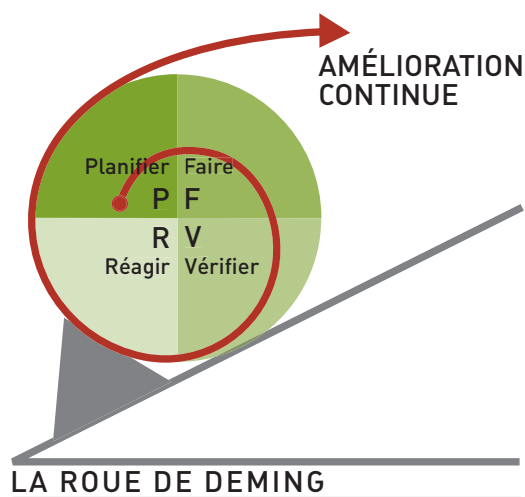
Par ailleurs, toujours selon cet Office, dans le canton de Genève, des démarches communales de développement durable sont actuellement engagées à: **Bellevue, Bernex, Carouge, Chêne-Bourg, Genève, Lancy, Meyrin, Onex, Vernier et Versoix.**

(Source: ARE, www.are.admin.ch, 22.09.2004)

Un « Agenda 21 » ? Pour passer de la théorie à la pratique !

L'Agenda 21, c'est un programme d'actions concrètes (symboliquement pour le 21^e siècle) qui a pour but de «faire du développement durable», c'est-à-dire qui vise un développement harmonieux dans tous les domaines d'activités et de réalisations humaines.

Au niveau international, une impulsion déterminante pour la mise en application de l'Agenda 21 a été donnée en 1992 au «Sommet de la Terre», une conférence tenue à Rio de Janeiro.



Pour un pays comme la Suisse, le programme d'actions Agenda 21 peut s'appliquer sur 3 niveaux distincts : national (la Confédération), régional (les cantons) et local (les communes).

Pour une efficacité à long terme, un Agenda 21 utilise un processus d'amélioration continue (voir schéma «la roue de Deming», ci-dessus). En effet, on n'atteint pas tous les objectifs du premier coup... L'important, c'est d'avancer dans la bonne direction !...



Comment l'Agenda 21 est-il organisé à Bernex ?

Quels sont les acteurs ?

La démarche Agenda 21 implique la coordination des travaux et compétence de différents acteurs :

- des membres de l'exécutif communal ;
- des membres du Conseil municipal ;
- les membres du Comité de pilotage ;
- des représentants de la société civile ;
- des citoyens ;
- les experts Agenda 21 de Bernex.

Qu'est-ce que le « Comité de pilotage » ?

Il permet d'encadrer le processus d'élaboration de l'Agenda 21. A Bernex, il comprend de 20 à 25 personnes selon une liste établie par la mairie :

- 12 représentants de la société civile ;
- 1 conseiller municipal par parti politique siégeant au Conseil municipal ;
- 2 représentants de l'exécutif (un conseiller administratif, le secrétaire général) ;
- 3 experts ;
- 1 représentant de l'Etat de Genève.

Il est chargé de documenter et «d'instruire» sous l'angle du développement durable toutes questions relatives aux problèmes et projets susceptibles d'être inscrits dans l'Agenda 21 communal. Il est une force de proposition, mais les décisions restent du choix et de la responsabilité du Conseil municipal qui tire sa légitimité des élections de ses membres.

Quel est le processus décisionnel ?

Le Comité de pilotage a pour rôle de proposer les actions à inscrire dans l'Agenda 21 communal. Il réunit pour cela les propositions issues des habitants de la commune (Ateliers du futur). Les actions sont ensuite validées par la Commission municipale du développement durable qui les présente au Conseil administratif et au Conseil municipal pour approbation.

Quel rôle joue la Commission municipale du développement durable ?

La commission municipale «Energie et Environnement» a changé de nom en 2003 et s'appelle désormais «Commission du développement durable». Elle est chargée, en plus des tâches qui étaient les siennes sous l'ancienne appellation, d'assurer le lien entre le Comité de pilotage et le Conseil municipal.



Des domaines d'actions prioritaires pour Bernex

Trente-sept problématiques prioritaires ont été sélectionnées par le Comité de pilotage de la commune de Bernex, sur la base des résultats des bilans environnemental, social et économique. Les problématiques ont ensuite été regroupées en 11 domaines d'actions afin d'optimiser le nombre de groupes de travail (Ateliers du futur). Les domaines d'actions ont été validés par la Commission du développement durable et par le Conseil municipal en février 2004. Dans un premier temps, il a été décidé d'inviter les habitants de Bernex à participer à cinq domaines d'actions (voir Ateliers du futur, plus loin).

11 domaines d'actions prioritaires

«Energie»

- lutte contre le gaspillage (isolation des bâtiments)
- choix des matériaux (isolation thermique et phonique)
- promotion d'énergies renouvelables

«Gestion des eaux»

- pollution des cours d'eau et des plans d'eau (étangs, bassins)
- crues-inondations, étiage
- assainissement des eaux usées
- revitalisation de l'Aire et de ses nants
- soutien d'étiage

«Sécurité»

- écoles
- équipements (personnes âgées, handicapées)

«Agriculture»

- promotion des produits du terroir

- conservation de l'intégrité du sol (fertilité, imperméabilisation)
- marché de fruits et légumes
- prestations écologiques requises

«Ordre public»

- violence: agression, viol, harcèlement, racket, pédophilie
- prévention contre la délinquance
- vandalisme, vol

«Déchets»

- sites contaminés
- tri
- recyclage et valorisation
- nuisances de la décharge de Châtillon

«Aide sociale»

- personnes âgées
- crèches
- handicapés

«Transports»

- trafic routier
- transports privés-publics
- gaz à effet de serre
- trafic routier et poids lourds

«Activités économiques»

- promotion et soutien des petits commerces de proximité
- soutien de l'artisanat et des PME

«Nature et paysage»

- surfaces de compensation écologique
- propreté
- conservation de la biodiversité indigène
- réseau agro-environnemental

«Intégration des étrangers»

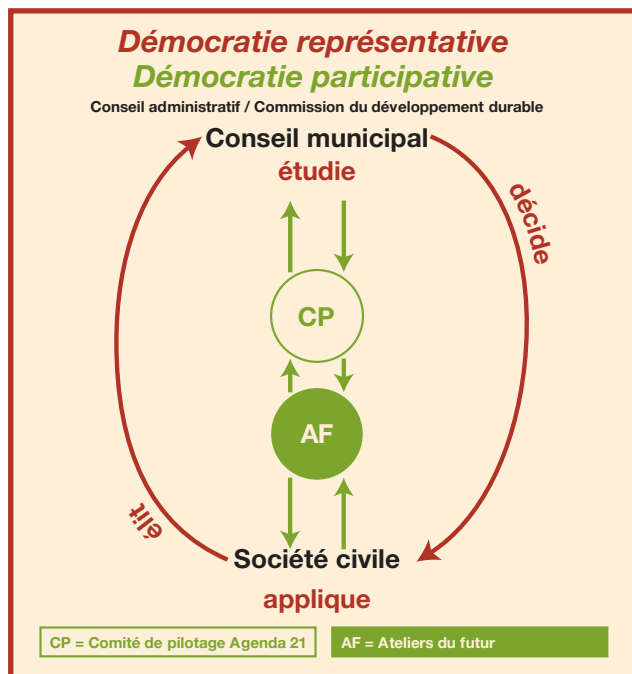
- tolérance et respect

La participation citoyenne au cœur de la démarche!

Nous connaissons et appliquons usuellement une « démocratie représentative » (représentation par délégation). Toutefois, dans la démarche de référence « Agenda 21 » du « Sommet de la Terre » (1992), la « démocratie participative » y est fortement prônée. L'idée est que chaque citoyen (et notamment ceux dont les intérêts sont mal représentés et mal pris en compte) fasse entendre sa voix !

Une procédure de « démocratie participative » clairement établie à Bernex

Dans la procédure adoptée à Bernex, tout citoyen peut faire valoir ses propositions. Celles-ci seront étudiées au sein des Ateliers du futur ou adressées directement au Comité de pilotage de l'Agenda 21 de Bernex. Après analyse, ces propositions seront adressées à la Commission du développement durable qui, après avoir statué, les fera le cas échéant parvenir (via les autres commissions municipales) sur le bureau du Conseil municipal pour adoption et mise en œuvre.



Impressum

Informations communales Bernex

Numéro spécial « Agenda 21 » • Octobre 2004.

Rédaction : Eco 21 (Rémi Merle, Jean-Bernard Lachavanne, Raphaëlle Juge); Alain-Dominique Mauris, Serge Dal Busco.

Dessins : Gilbert Frattini

Crédits photographiques : TSR (p.1), Jean-Paul Levet (p.5).

Impression : Imprimerie des Bergues SA, Carouge



Devenez un acteur du développement durable de Bernex!

Si vous habitez ou travaillez dans l'un ou l'autre des villages de la commune de Bernex, vous allez pouvoir vous inscrire à l'un des « Ateliers du futur ».

L'inscription est possible quels que soient votre âge, votre nationalité, votre activité, vos sympathies politiques, vos idéaux. Votre participation à l'un des « Ateliers du futur » sera précieuse, car elle permettra :

- de mieux prendre en compte les préoccupations de chacun ;
- de renforcer les efforts individuels déployés pour résoudre des problèmes ou promouvoir des projets ;
- de pouvoir faire valoir votre opinion et de participer concrètement à la recherche de solutions ;
- de mettre vos compétences au service du bien commun ;
- de donner la parole à ceux dont les intérêts ne sont pas représentés au Conseil municipal ou qui n'ont pas l'occasion de la prendre ;
- de prendre en compte les sujets négligés par les politiques communales, cantonales et nationales ;
- de documenter les aspects controversés selon le point de vue des acteurs ;
- de prendre en compte les préoccupations locales des citoyens, spécifiques à Bernex, qui ne sont pas forcément considérées au niveau cantonal ou fédéral ;
- de renforcer l'identité et l'autonomie communales.

Qu'est-ce qu'un Atelier du futur ?

De quoi s'agit-il ?

D'un groupe de travail chargé d'analyser un domaine d'action prioritaire et de proposer des actions à inscrire dans l'Agenda 21 communal.

Qui participe ?

Toute personne résidant ou travaillant sur la commune de Bernex et intéressée par la problématique.

Quelle utilité ?

Favoriser la participation citoyenne pour :

- mieux prendre en compte les préoccupations de chaque habitant,
- donner la parole à ceux qui ne sont pas représentés au Conseil municipal.

Comment fonctionne-t-il ?

Coordination et animation assurées par un membre du Comité de pilotage.

Avec quelle durée de vie ?

La durée d'un Atelier du futur varie de 6 à 12 mois (à raison d'une séance par mois environ) selon la complexité du domaine abordé.

Pour quelle mission ?

Analyse des problèmes ou projets jugés prioritaires, choix des objectifs à atteindre et moyens à développer pour atteindre les objectifs visés (actions Agenda 21).

Bientôt 5 Ateliers du futur à Bernex

5 premiers groupes de travail vont débiter leurs travaux à la suite du Forum public du 21 octobre 2004. Le thème de chacun d'eux a été défini sur la base de domaines prioritaires indiqués plus haut.

Atelier du futur n° 1 : « Mobilité »

Atelier du futur n° 2 : « Petite enfance et jeunesse »

Atelier du futur n° 3 : « Nature, paysage, agriculture »

Atelier du futur n° 4 : « Activités économiques »

Atelier du futur n° 5 : « Sécurité et ordre public »



Coupon-réponse de participation aux Ateliers du futur

Inscription

Je m'inscris à un (ou plusieurs) Ateliers du futur (AF) :

- Mobilité (AF n° 1)
- Petite enfance et jeunesse (AF n° 2)
- Nature, paysage, agriculture (AF n° 3)
- Activités économiques (AF n° 4)
- Sécurité et ordre public (AF n° 5)

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

Tél. :

Inscription à remettre lors du Forum public « Agenda 21 » du 21 octobre 2004 ou à adresser à la Mairie :

Mairie de Bernex - « Agenda 21 »
Route de Bernex 313 - Case postale 371
1233 Bernex.

Il est également possible de s'inscrire en ligne sur le site internet www.bernex.ch (rubrique Agenda 21).

forum public

QUEL DÉVELOPPEMENT POUR LA COMMUNE DE BERNEX?
QUELLE QUALITÉ DE VIE POUR SES HABITANTS?

jeudi 21 octobre 2004

20h, salle communale de Luchepelet
ANIMATION: JEAN-PHILIPPE RAPP, JOURNALISTE

agenda

21



commune de bernex

Venez nombreux
donner votre avis,
apporter vos idées,
proposer des actions
et en discuter!

Commune  de Bernex

renseignements: www.bernex.ch